



DEAUVILLE PLEIN AIR Vacances printemps 2024

CENTRE DE LOISIRS

**Les vacances auront lieu
du 22 avril au 3 mai 2024**

INFOS PRATIQUES :

Mercredi 1/05 férié



ATTENTION : NOMBRE DE PLACES LIMITEES

LES HORAIRES DU CENTRE :

le matin : ouverture à 09h00 (arrivées jusqu'à 10h00)

Le soir : fermeture du centre à 18h00 (départs autorisés à partir de 17h00)

Les enfants doivent être pris en charge à la sortie du centre, l'Association Deauville Plein Air décline toute responsabilité quant aux accidents qui pourraient se produire après l'heure de fermeture du centre.

Les enfants âgés de 3 à 5 ans sont accueillis dans les locaux du Pôle élémentaire Fracasse (40 rue Albert Fracasse).

Les enfants âgés de 6 à 13 ans sont accueillis dans les locaux du Pôle élémentaire Fracasse (40 rue Albert Fracasse)

En partenariat avec



INFOS CONTACT :

Tel : 06.69.04.08.79 - deauvillepleinair@gmail.com

www.deauvillepleinair.com

Le centre de loisirs « DEAUVILLE PLEIN AIR » est déclaré auprès de la Direction Départementale et Régionale de la Jeunesse et de la Cohésion Sociale.

Il accueille durant chaque période de vacances scolaires, à l'exception de celles de Noël, les enfants âgés de 3 à 13 ans.

NOUVEAUTES IMPORTANTES : NOUVEAUX TARIFS

Les enfants de 3/5 ans seront accueillis au pôle Fracasse, 42 rue Albert Fracasse (locaux école élémentaire)

Merci de prévoir une gourde pour votre enfant





PERMANENCES DES INSCRIPTIONS :

- LUNDI 8 AVRIL 2024 : de 16h00 à 18h00

Le lundi 8 avril est réservé aux Deauvillais (habitants Deauvillais, enfants scolarisés à Deauville ou enfants de commerçants Deauvillais)

- MARDI 16 AVRIL 2024 : de 16h00 à 18h00

A la Maison des Associations 17 rue Albert Fracasse - Deauville

DOCUMENTS OBLIGATOIRES : [nouvelle inscription annuelle](#) signifie nouveaux documents à fournir - dossier téléchargeable sur le site www.deauvillepleinair.com

- Quotient familial transmis par la CAF
- Justificatif de domicile
- Photocopie page des vaccins du carnet de santé
- Fiche sanitaire et fiche d'inscription
- Attestation d'assurance extra scolaire

Les enfants dont les dossiers d'inscription n'auraient pas été dûment complétés lors des permanences ci-dessus, ne seront pas accueillis au centre de loisirs

CONSEILS POUR LE BON DEROULEMENT DU SEJOUR :

Au début du séjour, laisser au centre des vêtements usagés (chaussures, pantalon, vieille chemise pour les activités peintures)

Chaque jour, selon période, prévoir bonnet, vêtements chauds, casquette, gourde, kway, serviette, maillot de bain, bonnet de bain, change, etc...)

Vérifier en début de séjour que votre enfant n'est pas l'involontaire propriétaire de poux.

Aucune activité d'extérieur ne pourra être pratiquée si l'attestation d'assurance n'a pas été rendue. Malgré la vigilance de l'équipe d'animation, les pertes, vols, peuvent toujours intervenir ; nous vous demandons de ne pas venir avec des objets précieux, jouets...

TARIFS 2024 Hors aides financières de votre comité d'entreprise ou du CCAS de votre commune

Cotisation annuelle à l'association : 3 euros

Règlement le jour de l'inscription (chèque ou espèces, pas de carte bancaire)

		5 jours		
DEAUVILLAIS (domiciliés ou scolarisés à Deauville)	QUOTIENT FAMILIAL	0 à 619	620 à 1200	1201 à +
	REGIME GENERAL	65 €	70 €	80 €
	AUTRES REGIMES	77 €	83 €	95 €
HORS DEAUVILLAIS	QUOTIENT FAMILIAL	0 à 619	620 à 1200	1201 à +
	REGIME GENERAL	77 €	83 €	95 €
	AUTRES REGIMES	89 €	96 €	110 €

